

LES PERMANENCES

IMPÔTS DE L'AVIVO 2024

Nous publions ci-après la liste des lieux des dates et des heures où nos équipes seront présentes pour aider les contribuables, tous âges confondus, à compléter leurs déclarations d'impôts.

Une participation financière sera demandée en fonction de vos revenus et de votre fortune.

Le tarif minimal 2024 reste à Fr. 35.-
(avec réduction de Fr. 10.- pour les membres de l'AVIVO)



AVIVO Vaud

Tél. 021 320 53 93
info@avivo-vaud.ch

AVIVO Lausanne

Tél. 021 312 04 52
social@avivolausanne.ch

www.avivo-vaud.ch

Avez-vous pensé à demander :

- un subside pour la réduction des primes de l'assurance maladie
- des prestations complémentaires AVS/AI
- des prestations complémentaires Familles
- la rente-pont

L'AVIVO est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Contactez-nous à l'adresse suivante : coordination@avivo-vaud.ch

Toutes les informations : www.avivo-vaud.ch

La consultation est gratuite.

LES PERMANENCES IMPÔTS DE L'AVIVO 2024

	Dates 2024	Lieux
Aigle	Mercredi 21 février Mercredi 13 et 27 mars Mercredi 8 mai	Salle paroissiale- Av. des Glariers 4 - 1860 Aigle 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Uniquement sur rendez-vous : 079 457 70 38 Merci de téléphoner entre 9h et 11h
Bex	Lundi 19 février Lundi 18 mars Lundi 22 avril	Buvette de la Grande Salle – Av. de la Gare 5 - 1880 Bex 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Uniquement sur rendez-vous : 079 457 70 38 Merci de téléphoner entre 9h et 11h
Chavannes	Lundi 19 février Lundi 25 mars Lundi 22 avril Lundi 27 mai Lundi 3 et 17 juin	Club des aînés, Av. Gare 32 - 1022 Chavannes 8h – 11h30 Uniquement sur rendez-vous : 077 528 72 07 Merci de téléphoner lundi, mercredi, jeudi et vendredi entre 9h et 11h
Château-d'Oex	Jeudi 11 avril	Salle du Conseil communal - 1660 Château d'Oex 9h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Uniquement sur rendez-vous au 021 320 53 93 Merci de téléphoner mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Clarens	Vendredi 23 février Vendredi 8 mars Vendredi 12 avril Vendredi 3 et 31 mai Vendredi 7 et 28 juin	Maison de Quartier / Rue de Jaman 8 – 1815 Clarens Salle N° 35 / 2 ^{ème} étage 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 021 962 78 60 (CSR)
Cossonay	Mercredi 20 mars	Bâtiment admin. / Rue Neuve 1 / 1304 Cossonay Salle A – 2 ^{ème} étage 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 021 320 53 93 Merci de téléphoner mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Echallens	Jeudi 21 mars	Hôtel de Ville / Pl. de l'Hôtel de Ville 1 /1040 Echallens Salle du Turlet 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 021 622 75 50 (AAS) Tous les jours sauf le mercredi
Ecublens	Mardi 27 février Mardi 12 et 26 mars Mardi 23 avril Mardi 14 mai Mardi 11 juin	Foyer socio-culturel – Rte du Bois 27 – 1024 Ecublens 8h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Uniquement sur rendez-vous : 077 528 72 07 Merci de téléphoner lundi, mercredi, jeudi et vendredi entre 9h et 11h
Epalinges	Mercredi 21 février Mercredi 8 mai	Nouvelle salle Espace Communautaire / Salles Billy & Melby Croix-Blanche 35 – 1066 Epalinges 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous : 021 784 84 50 (CMS)
Lausanne	Du 12 février au 26 mars Du 8 avril au 17 mai Du 27 mai au 28 juin	AVIVO Lausanne, Place Chauderon 3 (5 ^{ème} étage) 9h - 12h et 14h - 17h Sur rendez-vous au 021 312 04 52 Tous les jours sauf le mercredi
Le Sentier	Vendredi 15 mars Vendredi 26 avril	Salle du Conseil communal – 1 ^{er} étage Grand-Rue 29 – 1347 Le Sentier 8h30-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous : 079 903 10 50 je et ve de 11.00 à 12.00h
Lutry	Mercredi 6 mars Mercredi 17 avril Mercredi 12 juin	Le Château de Lutry- Salle Mafli – 1095 Lutry 8h – 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous : 021 796 21 21 (Commune)
Morges	Mercredi 13, 20 et 27 mars Mercredi 10, 17 et 24 avril Mercredi 15, 22 et 29 mai Mercredi 5 juin	Nouvelle salle Caves de Couvaloup – Rue Couvaloup 10 - 1110 Morges Sur rendez-vous au 079 410 52 92 ou avivo.morges@gmail.com Merci de téléphoner lundi et/ou mardi entre 9h et 11h30

LES PERMANENCES IMPÔTS DE L'AVIVO 2024

	Dates 2024	Lieux
Moudon	Mercredi 10 avril Mercredi 5 juin	Commune de Moudon – Place St-Etienne – 1510 Moudon Salle de la Douane 8h - 11h30 et 13h30 – 16h30 Uniquement sur rendez-vous au 021 320 53 93 Merci de téléphoner mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Nyon Réservé aux membres AVIVO	Jeudi 15 février Jeudi 14 mars Jeudi 25 avril Jeudi 2 et 23 mai Jeudi 6, 20 et 27 juin	<u>Nouvelle salle</u> Maison de Quartier - Salle de la Redoute Chemin de la Redoute 12 – 1260 Nyon / 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au : 021 320 53 93
Nyon	Jeudi 15 février Jeudi 14 mars Jeudi 25 avril Jeudi 2 et 23 mai Jeudi 6, 20 et 27 juin	<u>Nouvelle salle</u> Maison de Quartier - Salle de la Redoute Chemin de la Redoute 12 – 1260 Nyon / 08h00 - 11h30 Sur rendez-vous au : CSR 021 338 99 38
Orbe	Jeudi 22 février Jeudi 7 et 21 mars Jeudi 16 mai	Résidence de Thienne – av. Thienne 14 – 1350 Orbe 8h – 11h30 Sur rendez-vous au 079 860 60 62
Oron	Vendredi 22 mars Mercredi 29 mai	Cafeteria – Centre Sportif d'Oron-la-Ville -1610 Oron 8h – 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au : 021 907 35 50 (CMS)
Payerne	Mercredi 14 février Mercredi 15 et 22 mai Mercredi 19 juin	Salle Guillermaux, Rue des Rammes 11 – 1530 Payerne 8h30 - 11h30 et 14h00 - 16h30 Uniquement sur rendez-vous : 026 662 41 41 (CMS) Merci de téléphoner de 9h à 11h et de 14h à 16h
Renens	Mardi 20 février Mardi 5 et 19 mars Mardi 9, 16 et 30 avril Mardi 7 et 28 mai Mardi 4, 18 et 25 juin	AVIVO Vaud, Rue Neuve 4bis – 1020 Renens 8h - 11h30 Uniquement sur rendez-vous : 077 528 72 07 Merci de téléphoner lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h et 11h
Ste-Croix	Lundi 11 mars Lundi 29 avril	Salle de paroisse catholique Ch. de Mon-Repos 3 / 1450 Ste-Croix 9h - 11h30 et 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au 079 817 56 45
St-Prex	Vendredi 16 février Vendredi 8 mars Vendredi 26 avril Vendredi 24 mai	Complexe du Vieux Moulin / Salle Mermet III Av. Taillecou 2 – 1162 St-Prex de 8h - 11h30 Sur rendez-vous au 079 410 52 92 ou avivo.morges@gmail.com Merci de téléphoner le lundi et le mardi entre 9h et 11h30
Vallorbe	Jeudi 18 avril	Bâtiment du Casino - Place du Pont 3 – 1337 Vallorbe 2ème étage - 8h30 - 11h30 et 13h30 – 16h30 Sur rendez-vous au 079 860 60 62
Vevey	Vendredi 16 février Vendredi 1 ^{er} et 15 mars Vendredi 19 avril Vendredi 14 et 21 juin	Salle del Castillo, Salon Clara Haskil – Pl. du Marché - 1800 Vevey / 8h – 11h30 et 13h30 - 16h30 Uniquement sur rendez-vous : 077 501 37 01 Merci de téléphoner mercredi de 09h à 12h et Jeudi de 14h à 17h
Villeneuve	Lundi 12 février Lundi 25 mars Lundi 8 avril Lundi 13 mai Lundi 10 juin	Maison de Paroisse Grand'Rue 22 – 1844 Villeneuve 8h - 11h30 et 13h30 – 16h30 Sur rendez-vous au : 021 967 07 67 (AAS)
Yverdon	Mardi 13 et 27 février Mardi 12 et 26 mars Mardi 23 avril Mardi 7, 21 et 28 mai Mardi 11, 18 et 25 juin	Les Alizés – ruelle Vautier 5 – 1400 Yverdon 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30 Uniquement sur rendez-vous : 077 529 95 55 Merci de téléphoner lundi de 13h30 à 18h et Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

Documents à apporter :

- Formulaire 2024 de transmission – enveloppe reçue des impôts en début d'année
- Clé USB verte de l'AVIVO (si vous en avez une)
- Dernière décision de taxation soit 2022**

Certificats et attestations pour tout revenu reçu en 2023

- Certificats de salaire pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre
- Indemnités de chômage, perte de gain maladie et accident, AI
- Allocations familiales (si non comprises dans le salaire)
- Pensions alimentaires et la convention de séparation et/ou divorce)
- Attestation des PC Familles ou Rente pont
- Attestations fiscales de rentes si AVS, AI, 2^{ème} pilier, 3^{ème} pilier ou autres (SUVA, rentes étrangères, etc.)
- Décisions d'octroi de rente AI (pour les nouvelles rentes)

Documents indispensables reçus en 2023

- Décisions de subsides OVAM (Office vaudois de l'assurance-maladie)
- Relevés des intérêts bancaires et postaux en Suisse et à l'étranger
- Solde des comptes au 31 décembre en Suisse et à l'étranger

Frais à déduire pour l'année 2023 (avantageux pour vous afin de payer moins d'impôts)

- Bail à loyer et/ou baux à loyer
- Attestation de l'assurance maladie - frais médicaux et primes (assurance de base et complémentaire)
- Cotisations 3^{ème} pilier
- Acompte des cotisations AVS/AI (pour personnes sans activité lucrative)
- Pensions alimentaires payées
- Frais de garde d'enfant
- Dons et versements aux partis politiques
- Si personne à charge : versements et attestation d'indigence
- Factures de dentiste, lunettes, EMS, etc. et/ou frais liés à un handicap
- Dettes (y compris cartes crédits) - intérêts et le solde au 31 décembre

Pour les propriétaires

- La détermination de la valeur locative, les dettes hypothécaires 2023, les frais divers (assurances pour risques, impôt foncier communal, etc.), les factures de rénovation, la dernière estimation fiscale des immeubles

Pour les nouveaux propriétaires

- Les documents mentionnés ci-dessus ainsi que la surface des pièces habitables (cuisine, salle de bains, W-C, hall, escaliers intérieurs du logement, combles habitables, vérandas fermées), année de construction et l'impôt foncier ou l'estimation fiscale